Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	**Bouygues**	**Arrdt**	**15ème**
Nom de site	RUE LECOURBE	**Numéro**	T16716
Adresse du site	**142 rue Lecourbe**	**Hauteur**	R+7 (24.95 m)
Bailleur de l'immeuble	**Privé - Maudet**	**Destination**	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2015**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**26/03/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**26/05/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 30°et 120°.		
Distance des ouvrants	3m a 5m en dessous de l'antenne	**Vis-à-vis (25m)**	R+4, R+7
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 30°< 1V/m - 120°<1V/m** **5G (3500) : 30°< 2V/m - 120°<1V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.05 (azimut 30°) / 28.25m (azimut 120°)		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 30°, 120°. (800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

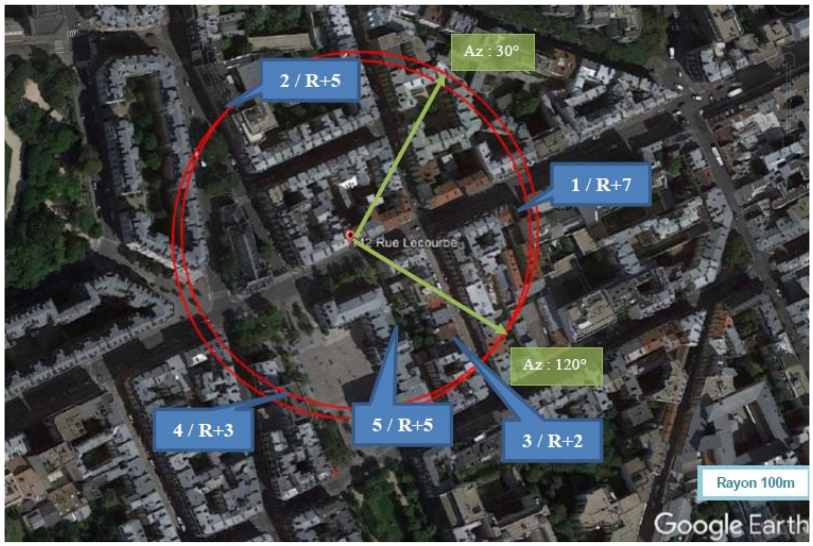

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
CRECHE ET GARDERIES D'ENFANTS	125 rue LECOURBE, 75015 Paris	R+7	Non	97m	< 1 V/m
Accueil de Jeunes Enfants	13 RUE PECLET	R+5	Non	119 m	< 1 V/m
Accueil de Jeunes Enfants	88 Rue de l'Amiral Roussin	R+2	Oui	93 m	< 1 V/m
Accueil de Jeunes Enfants	8 Avenue du Maine	R+3	Non	69 m	< 1 V/m
Accueil de Jeunes Enfants	24 RUE PECLET	R+5	Oui	67 m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

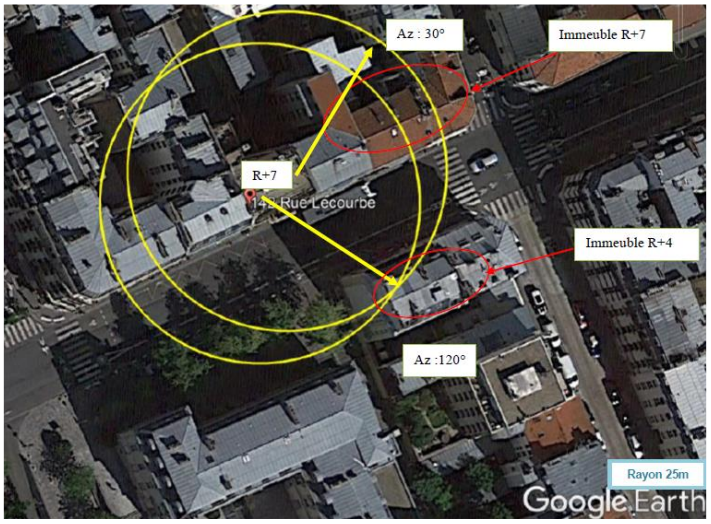

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 142 RUE LECOURBE 75015 PARIS-15E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 142 RUE LECOURBE 75015 PARIS-15E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 30°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

a. *Azimut 120°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle

Etat projeté : pas de modification visuelle

SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 30 ° :

Azimut 120 ° :